

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2015

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015 faisant ressortir un total de 10 921 917 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un déficit de 322 784 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 10 875 804 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 31 mars 2015, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Tunis, le 30 Avril 2015

Le Commissaire Aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2015
(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		7 918 282	8 396 997	8 217 506
Obligations et valeurs assimilées		226 808	287 038	253 843
Titres OPCVM		83 526	264 311	162 595
	3.1	8 228 616	8 948 346	8 633 944
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	748 389	498 886	746 425
Disponibilités	3.3	1 944 912	1 974 448	1 932 304
		2 693 301	2 473 334	2 678 729
<u>Créances d'exploitations</u>		-	-	-
<u>Autres actifs</u>		-	-	-
TOTAL ACTIF		10 921 917	11 421 680	11 312 673
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	40 799	40 049	58 678
Autres créditeurs divers	3.5	5 314	4 812	4 702
TOTAL PASSIF		46 113	44 861	63 380
<u>ACTIF NET</u>				
Capital	3.6	10 753 271	11 274 030	11 097 581
Sommes distribuables	3.7	122 533	102 789	151 712
Sommes distribuables des exercices antérieurs		151 026	127 404	2
Sommes distribuables de l'exercice en cours		<28 493>	<24 615>	151 710
ACTIF NET		10 875 804	11 376 819	11 249 293
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 921 917	11 421 680	11 312 673

ETAT DE RESULTAT
PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2015 AU 31 MARS 2015
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		2 906	3 595	255 425
Dividendes				241 823
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	2 906	3 595	13 602
Revenus des autres valeurs		-	-	-
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.2	16 425	19 466	94 437
<i>Total des revenus des placements</i>		19 331	23 061	349 862
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.3	<39 178>	<40 049>	<161 925>
<i>Revenu net des placements</i>		<19 847>	<16 988>	187 937
Autres produits		-	-	-
Autres charges	4.4	<8 717>	<7 975>	<32 252>
<i>Résultat d'exploitation</i>		<28 564>	<24 963>	155 685
Régularisation du résultat d'exploitation		71	348	<3 975>
<i>Sommes distribuables de la période</i>		<28 493>	<24 615>	151 710
<i>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</i>		<71>	<348>	3 975
<i>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</i>		<385 147>	500 692	938 407
<i>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</i>		98 114	<16 484>	<237 137>
<i>Frais de négociation de titres</i>		<7 187>	<4 409>	<18 719>
Résultat net de la période		<322 784>	454 836	838 236

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2015 AU 31 MARS 2015

	Note	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<322 784>	454 836	838 236
Résultat d'exploitation		<28 564>	<24 963>	155 685
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<385 147>	500 692	938 407
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		98 114	<16 484>	<237 137>
Frais de négociation de titres		<7 187>	<4 409>	<18 719>
<u>Distributions de dividendes</u>				<126 632>
<u>Transactions sur le capital</u>		<50 705>	<281 305>	<665 599>
Souscriptions		11 901	268 049	272 881
Capital		11 974	101 337	105 841
Régularisation des sommes non distribuables		<218>	165 620	165 881
Régularisation des sommes distribuables		145	1 092	1 159
Rachats		<62 606>	<549 354>	<938 480>
Capital		<62 265>	<364 814>	<743 140>
Régularisation des sommes non distribuables		389	<180 693>	<186 510>
Régularisation des sommes distribuables		<760>	<3 847>	<9 007>
Droit de sortie		30		177
<u>Variation de l'actif net</u>		<373 489>	173 531	46 005
<u>Actif net</u>				
En début de période		11 249 293	11 203 288	11 203 288
En fin de période		10 875 804	11 376 819	11 249 293
<u>Nombre d'actions</u>				
En début de période		4 634	4 917	4 917
En fin de période		4 613	4 800	4 634
<u>Valeur liquidative</u>		2 357,642	2 370,171	2 427,556
<u>Taux de rendement annualisé</u>		<11,68%>	16,32%	7,71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2015

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2015 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués à la date d'arrêté à la valeur de marché du 31 mars 2015, ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et Bons de Trésors sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2015 se détaille comme suit:

A- Actions et droits rattachés

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
ADWYA	73 801	525 624	594 172	5,44%
AIR LIQUIDE	206	60 188	45 732	0,42%
AMEN BANK	9 650	265 825	229 139	2,10%
AMI	5 000	32 471	32 500	0,30%
ASSAD	38 253	332 360	301 816	2,76%
ASTREE	1 027	24 471	56 485	0,52%
ATB	9 293	37 826	43 584	0,40%
ATTIJARI BANK	8 000	195 435	216 656	1,98%
BH	2 105	26 565	26 944	0,25%
BIAT	5 960	410 249	485 740	4,45%
BNA	2 232	20 208	21 173	0,19%
CARTHAGE CEMENT	119 900	320 053	231 647	2,12%
CELLCOM	7 725	59 913	60 680	0,56%
CEREALIS	23 800	160 754	152 153	1,39%
DELICE HOLDING	6 700	101 400	114 094	1,04%
ENNAKL AUTOMOBILES	5 250	53 670	54 348	0,50%
ESSOUKNA	80 466	399 208	422 448	3,87%
ESSOUKNA NG 2014	35 590	175 822	179 018	1,64%
EURO-CYCLES	11 400	117 585	213 077	1,95%
HEXABYTE	13 150	119 351	108 777	1,00%
I.C.F NS 4/4	1 446	51 060	46 982	0,43%
MAGASIN GENERAL	10 600	305 093	287 016	2,63%
MIP	57 814	111 839	101 175	0,93%
ONE TECH HOLDING	20 000	130 193	157 500	1,44%
S.N.M.V.T	12 990	319 834	237 626	2,18%
SAH TUNISIE	13 724	139 971	161 943	1,48%
SFBT	23 500	435 572	633 514	5,80%
SIMPAR	12 600	413 341	598 739	5,48%
SIMPAR NG 2014	3 209	100 886	148 384	1,36%

SITS	31 800	111 084	56 413	0,52%
SOMOCER	42 000	123 181	127 092	1,16%
SOTEMAIL	86 000	215 677	245 960	2,25%
SOTRAPIL	19 050	243 498	166 535	1,52%
SOTUVER	58 452	331 636	278 173	2,55%
TELNET HOLDING	10 000	57 628	47 960	0,44%
TL NG 2015	778	16 744	16 206	0,15%
TUNINVEST-SICAR	7 018	61 017	84 918	0,78%
TUNIS RE	37 057	387 995	290 490	2,66%
TUNISAIR	81 588	94 075	79 140	0,72%
TUNISIE LEASING	16 200	348 660	356 400	3,26%
UIB	13 023	147 437	205 933	1,89%
Total actions et droits rattachés		7 585 399	7 918 282	72,50%

B- Titres OPCVM

Titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	% actif
MAXULA INVEST SICAV	500	51 964	52 914	0,48%
FCP SAFA	300	30 553	30 612	0,28%
Total Titres OPCVM		82 517	83 526	0,76%

C- Obligations et valeurs assimilées

Titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	% actif
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	73 033	73 473	0,67%
STB 2008/2	2 000	128 063	128 775	1,18%
TL 2011/1 F	200	7 900	8 238	0,08%
TL 2011/2 F	400	16 000	16 322	0,15%
Total Obligations et valeurs assimilés		224 996	226 808	2,08%
TOTAL		7 892 912	8 228 616	75,34%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
Billets de trésorerie				
Hannibal Lease au 15/04/2015	750 000	741 943	748 389	6,85%
Total billets de trésorerie	750 000	741 943	748 389	6,85%

3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2015</u>	<u>31/03/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	1 814 538	1 796 446	1 889 514
Ventes de titres à encaisser	98 781	43 841	88 908
Amen Bank Pasteur	36 284	128 153	67 672
Intérêt courus sur dépôt à vue	7 982	7 510	8 934
Retenue à la source opérée sur dépôt à vue	< 1 596 >	< 1 502 >	< 1 787 >
Achats de titres à régler	< 11 077 >		< 120 937 >
Total	<u>1 944 912</u>	<u>1 974 448</u>	<u>1 932 304</u>

3.4 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2015 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2015</u>	<u>31/03/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération du gestionnaire à payer	11 270	11 515	21 549
Rémunération du distributeur exclusif à payer	26 298	26 870	25 620
Rémunération du dépositaire à payer	3 231	1 664	3 207
Commission de surperformance à payer	-	-	8 302
Total	<u>40 799</u>	<u>40 049</u>	<u>58 678</u>

3.5 Autres créditeurs divers:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2015 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2015</u>	<u>31/03/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 520	2 700	3 068
TCL à payer	1 471	884	690
Redevance CMF	930	974	944
Retenue à la source à payer	393	254	-
	<u>5 314</u>	<u>4 812</u>	<u>4 702</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2015 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2015

Montant	11 097 581
Nombre de titres	4 634
Nombre d'actionnaires	103

Souscriptions réalisées

Montant	11 974
Nombre de titres	5
Nombre d'actionnaires entrants	2

Rachats effectués

Montant	62 265
Nombre de titres	26
Nombre d'actionnaires sortants	4

Autres mouvements

Frais de négociation de titres	< 7 187 >
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	< 385 147 >
Plus ou moins-value réalisée sur cession des titres	98 114
Droit de sortie	30
Régularisations des sommes non distribuables	171

Capital au 31 mars 2015

Montant	10 753 271
Nombre de titres	4 613
Nombre d'actionnaires	101

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2015 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>Résultats d'exploitation</u>	<u>Régularisations</u>	<u>Sommes distribuables</u>
Exercice 2014 et antérieur	155 685	<688>	151 026
Exercice en cours	<28 564>	71	<28 493>
	<u>127 121</u>	<u><617></u>	<u>122 533</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2015 au 31/03/2015</u>	<u>Période du 01/01/2014 au 31/03/2014</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2014</u>
Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	2 906	3 595	13 602
Total	2 906	3 595	13 602

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2015 au 31/03/2015</u>	<u>Période du 01/01/2014 au 31/03/2014</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2014</u>
Intérêts sur billet de trésorerie	10 021	13 431	53 604
Intérêts sur dépôt à vue	6 404	6 035	31 428
Intérêts sur certificat de dépôt	-	-	9 405
Total	16 425	19 466	94 437

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2015 au 31/03/2015</u>	<u>Période du 01/01/2014 au 31/03/2014</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2014</u>
Rémunération du gestionnaire	11 270	11 515	44 138
Rémunération du distributeur exclusif	26 298	26 870	102 990
Rémunération du dépositaire	1 610	1 664	6 495
Commission de surperformance	-	-	8 302
Total	39 178	40 049	161 925

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2015</u> <u>au 31/03/2015</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2014</u> <u>au 31/03/2014</u>	<u>Exercice clos</u> <u>au 31/12/2014</u>
Redevance CMF	2 730	2 820	11 009
TCL	3 180	2 040	9 928
Honoraires du commissaire aux comptes	2 520	2 700	9 788
Autres frais	287	415	1527
Total	8 717	7 975	32 252

5. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%. La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.